

de grand voile. 1 Étriers de grands bras, Étriers placés à l'arrière par le travers de l'artimon, et qui, disposés comme les précédents, servent au retour des bras de grand vergue.

Techn. Pièce de fer repliée en forme d'étrier, et servant à embrasser et contenir : Consolier une poutre, une serrure avec des étriers, 1 Bas à étrier, Bas dont la partie inférieure consiste en une bande embrassant le pied comme un étrier. Nom donné aux bandes de cuir attachées aux jambes des coureurs, et au moyen desquelles ils grimpent le long de la corde à nœuds, et se tiennent sur les tuiles.

Agric. Pièce avec laquelle on fixe le contour de la charme contre l'axe, sans entailler celui-ci : Étrier américain.

Anat. Nom de l'un des osselets de l'oreille interne, qui a à peu près la forme d'un étrier.

Chr. Bandage en usage après la saignée du pied. On l'appelle aussi sur du cou-de-pied.

Encycl. On nomme axe de l'étrier la partie par laquelle on le fixe à l'étrivière. Quelquefois, le sommet de l'œil est façonné pour donner à l'étrivière un point d'attache fixe et invariable. On nomme planche la partie qui pose le pied. La planche peut être pleine ou évidée. Du reste, la planche et l'œil prennent des formes différentes suivant les pays, suivant la mode, et suivant le goût des fabricants et des acheteurs destinés à servir les Orientaux et les Arabes se servent d'étriers très-larges et très-hauts qui leur emboîtent tout le pied. Ces étriers sont attachés un peu haut, de telle sorte que le cavalier paraît accroupi sur sa monture, les genoux un peu relevés.

L'usage de l'étrier date du moyen âge; il est absolument ignoré des anciens. Xénophon ni aucun auteur grec n'en parlent dans leurs traités. Galien remarque que les cavaliers romains contractaient des infirmités aux jambes par suite de l'habitude qu'ils en faisaient pendant les combats et abandonnés de leurs étriviers et abandonnés de leurs étriviers pendant les combats.

Hippocrate avait fait la même observation en parlant des Scythes. D'un autre côté, on sait que les anciens cavaliers s'appuyaient sur leur lance pour monter à cheval; on avait même fini par fixer un tenon de fer au bas de la lance pour y signaler le pied en montant. Une pierre gravée, signée par Winckelmann, le prouve d'une façon irrécusable. D'ailleurs, il y avait le long des voies romaines de petits bornes destinées à servir de montoirs pour la commodité des voyageurs; mais, en général, les anciens savaient se passer de ces secours, car ils étaient exercés à sauter légèrement à cheval, et les chevaux étaient dressés à se baisser pour donner à l'homme plus de facilité à monter.

Les vieillards et les infirmes se faisaient aider par des valets, auxquels les Romains donnaient le nom de stratores. On a tout lieu d'être étonné qu'une invention à la fois aussi utile et aussi simple ait tant tardé à se produire; mais on doit considérer que les anciens n'avaient pas, à proprement parler, de selle. A la fin du IV^e siècle, la selle était formée avec des arçons; ce n'est que plus tard que fut inventée la selle telle, à peu près, que nous la connaissons; l'idée des étriviers se présente alors tout naturellement. Les housses de drap, les peaux de bêtes n'auraient pu les supporter.

Les étriers se trouvent nommés pour la première fois dans un traité de l'empereur Maurice, mort en l'an 602. Depuis lors, il en a souvent été fait mention par les écrivains de Bas-Empire. Les étriers furent très-employés depuis le moyen âge. C'étaient d'abord des cordons, formés de riches étoffes, qu'on appelait sautoirs. Dès le X^e siècle, l'usage des étriers était déjà commun parmi les gens de guerre, mais non général. Il en a été conservé des modèles dans quelques musées, et on en trouve des dessins dans les tapisseries de l'époque. L'usage en devint universel au temps de la chevalerie, des croisades et des tournois. L'homme de guerre n'allait pas sans étriers; c'était une partie de son costume, et c'est pourquoi Victor Hugo a pu dire dans une ballade :

Mon cœur ploie sous la joie, Quand je broie l'étrier.

L'étrier ne se fait nulle part aussi bien qu'en France. Les formes les plus gracieuses, les ornements les plus riches et du meilleur goût sortent de nos fabriques. On en exporte beaucoup à l'étranger, et particulièrement en Amérique. La Belgique fabrique ces articles à meilleur marché que la France, mais beaucoup moins bien.

ÉTRIER, ÈRE adj. (é-tri-é-re — rad. étrier). Étrier s. m. (é-tri-é-re — rad. étrier). s. Constr. Se dit d'une jambe d'un étrier.

ÉTRIER, ÈRE adj. (é-tri-é-re — rad. étrier). Étrier s. m. (é-tri-é-re — rad. étrier). s. Constr. Nom donné à des états qu'on

suppose exactement sur d'autres pièces.

Pêche. Étrivier les harangs. Passer les doigts entre les harangs suspendus aux anettes, pour les isoler.

ÉTRISÉ, ÉE adj. (é-tri-sé). Vêner. Qui a les jarrets bien formés : Chien ÉTRISÉ.

ÉTRIVE s. f. (é-tri-ve). Mar. Angle qui fait une manœuvre sur un objet qu'elle rencontre : Manœuvre posée en ÉTRIVE. Manœuvre qui fait une ÉTRIVE. 1 Amarrage que l'on fait sur deux cordages, à l'endroit où ils se croisent.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

établi en travers de la voie, entre deux maisons dont l'une menaçait ruine, on doit subir quelque réparation qui pourrait nuire à sa solidité.

ÉTRIGUÉ, ÉE adj. (é-tri-gué). Vêner. Qui est haut sur jambes et fluet comme un lévrier : Chien ÉTRIGUÉ. On dit mieux ÉTRIGUÉ.

ÉTRILLE s. f. (é-tri-llé; Il mil. — lat. strigillus, même sens). Instrum. formé de petites lames de fer dentelées, placées parallèlement sur une plaque munie d'un manche, dont on se sert pour peigner le poil des chevaux et des autres gros animaux domestiques : Donner un coup d'ÉTRILLE à son cheval.

Pop. Établissement de consommation où l'on fait payer trop cher : Ne lève pas à ce cabaret, c'est une ÉTRILLE. (Acad.)

— Fam. Cela ne vaut pas un manche d'étrille, Cela n'a aucune valeur.

— Comm. Tôle d'épaisseur moyenne.

— Crust. Nom vulgaire d'un crustacé du genre portune, appelé aussi CRABE LAINÉUX.

— Bot. Nom vulgaire de quelques champignons appartenant aux genres agaric, bolet, dédale, hydne, etc.

ÉTRILLE, ÈE (é-tri-llé; Il mil.) part. passé du v. ÉTRILLER. Nettoyé au moyen de l'étrille : Cheval ÉTRILLÉ.

— Fam. Qui a reçu des coups, qui a été battu ou vaincu : Être ÉTRILLÉ dans une bagarre. Je fus ÉTRILLÉ d'importance au piquet. Il rançonné, qui a payé trop cher : J'ai été ÉTRILLÉ dans cet hôtel.

ÉTRILLER v. a. ou tr. (é-tri-llé; Il mil. — rad. étrille). Nettoyer avec l'étrille : ÉTRILLER un cheval, un mulet, un bœuf. Comme l'on ne prend pas la peine de l'étriller, l'âne se roule souvent sur le gazou, sur les chardons, sur la fougère. (Buff.)

— Fam. Maltraiter de coups; battre, vaincre dans une lutte quelconque : Les jeunes seigneurs d'autrefois prenaient grand plaisir à ÉTRILLER le gueu. Veux-tu que je t'étrille aux échecs? Critiquer verbeusement : C'est un critique impitoyable; il t'étrille les gens d'une rude manière. (Acad.)

— Techn. Se dit d'une corde dont les toisons sont en partie séparés : Raccourcir un cordage ÉTRIPÉ.

ÉTRIPER v. a. ou tr. (é-tri-pé — du préf. é- et de tripe). Oter, retirer les tripes de : ÉTRIPER un lapin.

— Arboric. Tailler maladroitement : ÉTRIPER un poirier.

— Loc. adv. A étripe-cheval, A bride abattue, de toute la vitesse de son cheval : Courir à ÉTRIPÉ-CHEVAL.

S'étriper v. pr. Être étripé : Les animaux abattus doivent s'étriper au plus tôt.

Techn. Se détordre, en parlant d'une corde : Cordage qui s'éTRIPÉ.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-ké) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui n'a pas l'ampleur convenable : Habit ÉTRIVÉ.

Fig. Qui n'est pas suffisamment développé : Voilà un plan bien étriqué, une scène bien ÉTRIVÉE. (Acad.)

Vêner. Qui a peu de corps, et qui est haut sur jambes : Cheval ÉTRIVÉ.

s. m. Caractère de ce qui est étriqué : Les longueurs doivent être concises; mais l'étriqué et l'étriqué détraît tout. (Volt.)

— Antonymes. Ample, étoffé, large, vaste.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Ancienne forme estrive, rouleau de bois qui sert à passer les mesures de grain, d'ou étrivier, mesurer rigoureusement, et, au figuré, rendre trop juste, étriqué. Faire ou rendre trop étroit, trop peu ample : Vous avez étriqué cette robe. Les colonnes sont maigres, on les a trop ÉTRIVÉES.

Fig. Faire mesquin, plus développer assez : ÉTRIVIER une scène, une péroration, un discours.

Techn. Retrancher dans une pièce de bois les parties qui s'opposent à ce qu'elle se supprime exactement sur d'autres pièces.

Pêche. Étrivier les harangs. Passer les doigts entre les harangs suspendus aux anettes, pour les isoler.

ÉTRISÉ, ÉE adj. (é-tri-sé). Vêner. Qui a les jarrets bien formés : Chien ÉTRISÉ.

ÉTRIVE s. f. (é-tri-ve). Mar. Angle qui fait une manœuvre sur un objet qu'elle rencontre : Manœuvre posée en ÉTRIVE. Manœuvre qui fait une ÉTRIVE. 1 Amarrage que l'on fait sur deux cordages, à l'endroit où ils se croisent.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

tre sur une poutre. Faire croiser des cordages, pour un amarrage étroit.

Loc. adv. A étroit. Être posé en étrive : Manœuvre qui ÉTRIVE.

S'étriver v. pr. Se couler, ne pas agir, n'être pas tendu en ligne droite : Cordage qui s'éTRIVE.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-ve) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui a été posé en étrive : Cordage qui s'éTRIVÉ.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-ve — rad. étrier). Courroie, lien par lequel un étrier est suspendu à la selle : ÉTRIVIERS de corde, de cuir. Coup d'ÉTRIVIERS.

— Par ext. Coup appliqué avec une étrivière, avec une lanier, avec une corde : Donner, recevoir les ÉTRIVIERS. Saint Simeon Stylite, qui se tient vingt-deux ans sur le haut d'une colonne et qui se donne les ÉTRIVIERS, n'est guère vertueux à mes yeux. (H. Beyle.)

— Fig. Correction, sévices, châtiements, mauvais traitement, humiliant ou déshonorant : Se laisser donner les ÉTRIVIERS. Mériter les ÉTRIVIERS.

— Fam. Allonger l'étrivière, Faire naître une difficulté nouvelle, un nouveau retard.

ÉTROUÉ, ÉE (é-tro-é) part. passé du v. ÉTROUER. Nettoyé au moyen de l'étrille : Cheval ÉTROUÉ.

— Fam. Qui a reçu des coups, qui a été battu ou vaincu : Être ÉTROUÉ dans une bagarre. Je fus ÉTROUÉ d'importance au piquet. Il rançonné, qui a payé trop cher : J'ai été ÉTROUÉ dans cet hôtel.

ÉTROILLER v. a. ou tr. (é-tro-llé; Il mil. — rad. étrille). Nettoyer avec l'étrille : ÉTROILLER un cheval, un mulet, un bœuf. Comme l'on ne prend pas la peine de l'étriller, l'âne se roule souvent sur le gazou, sur les chardons, sur la fougère. (Buff.)

— Fam. Maltraiter de coups; battre, vaincre dans une lutte quelconque : Les jeunes seigneurs d'autrefois prenaient grand plaisir à ÉTROILLER le gueu. Veux-tu que je t'étrille aux échecs? Critiquer verbeusement : C'est un critique impitoyable; il t'étrille les gens d'une rude manière. (Acad.)

— Techn. Se dit d'une corde dont les toisons sont en partie séparés : Raccourcir un cordage ÉTRIPÉ.

ÉTRIPER v. a. ou tr. (é-tri-pé — du préf. é- et de tripe). Oter, retirer les tripes de : ÉTRIPER un lapin.

— Arboric. Tailler maladroitement : ÉTRIPER un poirier.

— Loc. adv. A étripe-cheval, A bride abattue, de toute la vitesse de son cheval : Courir à ÉTRIPÉ-CHEVAL.

S'étriper v. pr. Être étripé : Les animaux abattus doivent s'étriper au plus tôt.

Techn. Se détordre, en parlant d'une corde : Cordage qui s'éTRIPÉ.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-ké) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui n'a pas l'ampleur convenable : Habit ÉTRIVÉ.

Fig. Qui n'est pas suffisamment développé : Voilà un plan bien étriqué, une scène bien ÉTRIVÉE. (Acad.)

Vêner. Qui a peu de corps, et qui est haut sur jambes : Cheval ÉTRIVÉ.

s. m. Caractère de ce qui est étriqué : Les longueurs doivent être concises; mais l'étriqué et l'étriqué détraît tout. (Volt.)

— Antonymes. Ample, étoffé, large, vaste.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Ancienne forme estrive, rouleau de bois qui sert à passer les mesures de grain, d'ou étrivier, mesurer rigoureusement, et, au figuré, rendre trop juste, étriqué. Faire ou rendre trop étroit, trop peu ample : Vous avez étriqué cette robe. Les colonnes sont maigres, on les a trop ÉTRIVÉES.

Fig. Faire mesquin, plus développer assez : ÉTRIVIER une scène, une péroration, un discours.

Techn. Retrancher dans une pièce de bois les parties qui s'opposent à ce qu'elle se supprime exactement sur d'autres pièces.

Pêche. Étrivier les harangs. Passer les doigts entre les harangs suspendus aux anettes, pour les isoler.

ÉTRISÉ, ÉE adj. (é-tri-sé). Vêner. Qui a les jarrets bien formés : Chien ÉTRISÉ.

ÉTRIVE s. f. (é-tri-ve). Mar. Angle qui fait une manœuvre sur un objet qu'elle rencontre : Manœuvre posée en ÉTRIVE. Manœuvre qui fait une ÉTRIVE. 1 Amarrage que l'on fait sur deux cordages, à l'endroit où ils se croisent.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

— s. m. Ce qui est étroit : Préférer le large à l'étroué.

Loc. adv. A étroit. Être posé en étrive : Manœuvre qui ÉTRIVE.

S'étriver v. pr. Se couler, ne pas agir, n'être pas tendu en ligne droite : Cordage qui s'éTRIVE.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-ve) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui a été posé en étrive : Cordage qui s'éTRIVÉ.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-ve — rad. étrier). Courroie, lien par lequel un étrier est suspendu à la selle : ÉTRIVIERS de corde, de cuir. Coup d'ÉTRIVIERS.

— Par ext. Coup appliqué avec une étrivière, avec une lanier, avec une corde : Donner, recevoir les ÉTRIVIERS. Saint Simeon Stylite, qui se tient vingt-deux ans sur le haut d'une colonne et qui se donne les ÉTRIVIERS, n'est guère vertueux à mes yeux. (H. Beyle.)

— Fig. Correction, sévices, châtiements, mauvais traitement, humiliant ou déshonorant : Se laisser donner les ÉTRIVIERS. Mériter les ÉTRIVIERS.

— Fam. Allonger l'étrivière, Faire naître une difficulté nouvelle, un nouveau retard.

ÉTROUÉ, ÉE (é-tro-é) part. passé du v. ÉTROUER. Nettoyé au moyen de l'étrille : Cheval ÉTROUÉ.

— Fam. Qui a reçu des coups, qui a été battu ou vaincu : Être ÉTROUÉ dans une bagarre. Je fus ÉTROUÉ d'importance au piquet. Il rançonné, qui a payé trop cher : J'ai été ÉTROUÉ dans cet hôtel.

ÉTROILLER v. a. ou tr. (é-tro-llé; Il mil. — rad. étrille). Nettoyer avec l'étrille : ÉTROILLER un cheval, un mulet, un bœuf. Comme l'on ne prend pas la peine de l'étriller, l'âne se roule souvent sur le gazou, sur les chardons, sur la fougère. (Buff.)

— Fam. Maltraiter de coups; battre, vaincre dans une lutte quelconque : Les jeunes seigneurs d'autrefois prenaient grand plaisir à ÉTROILLER le gueu. Veux-tu que je t'étrille aux échecs? Critiquer verbeusement : C'est un critique impitoyable; il t'étrille les gens d'une rude manière. (Acad.)

— Techn. Se dit d'une corde dont les toisons sont en partie séparés : Raccourcir un cordage ÉTRIPÉ.

ÉTRIPER v. a. ou tr. (é-tri-pé — du préf. é- et de tripe). Oter, retirer les tripes de : ÉTRIPER un lapin.

— Arboric. Tailler maladroitement : ÉTRIPER un poirier.

— Loc. adv. A étripe-cheval, A bride abattue, de toute la vitesse de son cheval : Courir à ÉTRIPÉ-CHEVAL.

S'étriper v. pr. Être étripé : Les animaux abattus doivent s'étriper au plus tôt.

Techn. Se détordre, en parlant d'une corde : Cordage qui s'éTRIPÉ.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-ké) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui n'a pas l'ampleur convenable : Habit ÉTRIVÉ.

Fig. Qui n'est pas suffisamment développé : Voilà un plan bien étriqué, une scène bien ÉTRIVÉE. (Acad.)

Vêner. Qui a peu de corps, et qui est haut sur jambes : Cheval ÉTRIVÉ.

s. m. Caractère de ce qui est étriqué : Les longueurs doivent être concises; mais l'étriqué et l'étriqué détraît tout. (Volt.)

— Antonymes. Ample, étoffé, large, vaste.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Ancienne forme estrive, rouleau de bois qui sert à passer les mesures de grain, d'ou étrivier, mesurer rigoureusement, et, au figuré, rendre trop juste, étriqué. Faire ou rendre trop étroit, trop peu ample : Vous avez étriqué cette robe. Les colonnes sont maigres, on les a trop ÉTRIVÉES.

Fig. Faire mesquin, plus développer assez : ÉTRIVIER une scène, une péroration, un discours.

Techn. Retrancher dans une pièce de bois les parties qui s'opposent à ce qu'elle se supprime exactement sur d'autres pièces.

Pêche. Étrivier les harangs. Passer les doigts entre les harangs suspendus aux anettes, pour les isoler.

ÉTRISÉ, ÉE adj. (é-tri-sé). Vêner. Qui a les jarrets bien formés : Chien ÉTRISÉ.

ÉTRIVE s. f. (é-tri-ve). Mar. Angle qui fait une manœuvre sur un objet qu'elle rencontre : Manœuvre posée en ÉTRIVE. Manœuvre qui fait une ÉTRIVE. 1 Amarrage que l'on fait sur deux cordages, à l'endroit où ils se croisent.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-vé — rad. étrier). Mar. Poser en étrive, changer la direction d'un cordage qui agissait en ligne droite, lui faire faire un coude au moyen d'un renvoi de mouvement : ÉTRIVIER une manœuvre.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-vé) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui forme un croisement : Cordages ÉTRIVÉS.

— s. m. Ce qui est étroit : Préférer le large à l'étroué.

Loc. adv. A étroit. Être posé en étrive : Manœuvre qui ÉTRIVE.

S'étriver v. pr. Se couler, ne pas agir, n'être pas tendu en ligne droite : Cordage qui s'éTRIVE.

ÉTRIVÉ, ÉE (é-tri-ve) part. passé du v. ÉTRIVER. Qui a été posé en étrive : Cordage qui s'éTRIVÉ.

ÉTRIVIER v. a. ou tr. (é-tri-ve — rad. étrier). Courroie, lien par lequel un étrier est suspendu à la selle : ÉTRIVIERS de corde, de cuir. Coup d'ÉTRIVIERS.

— Par ext. Coup appliqué avec une étrivière, avec une lanier, avec une corde : Donner, recevoir les ÉTRIVIERS. Saint Simeon Stylite, qui se tient vingt-deux ans sur le haut d'une colonne et qui se donne les ÉTRIVIERS, n'est guère vertueux à mes yeux. (H. Beyle.)

— Fig. Correction, sévices, châtiements, mauvais traitement, humiliant ou déshonorant : Se laisser donner les ÉTRIVIERS. Mériter les ÉTRIVIERS.

— Fam. Allonger l'étrivière, Faire naître une difficulté nouvelle, un nouveau retard.

ÉTROUÉ, ÉE (é-tro-é) part. passé du v. ÉTROUER. Nettoyé au moyen de l'étrille : Cheval ÉTROUÉ.

— Fam. Qui a reçu des coups, qui a été battu ou vaincu : Être ÉTROUÉ dans une bagarre. Je fus ÉTROUÉ d'importance au piquet. Il rançonné, qui a payé trop cher : J'ai été ÉTROUÉ dans cet hôtel.

ÉTROILLER v. a. ou tr. (é-tro-llé; Il mil. — rad. étrille). Nettoyer avec l'étrille : ÉTROILLER un cheval, un mulet, un bœuf. Comme l'on ne prend pas la peine de l'étriller, l'âne se roule souvent sur le gazou, sur les chardons, sur la fougère. (Buff.)

— Fam. Maltraiter de coups; battre, vaincre dans une lutte quelconque : Les jeunes seigneurs d'autrefois prenaient grand plaisir à ÉTROILLER le gueu. Veux-tu que je t'étrille aux échecs? Critiquer verbeusement : C'est un critique impitoyable; il t'étrille les gens d'une rude manière. (Acad.)

— Techn. Se dit d'une corde dont les toisons sont en partie séparés : Raccourcir un cordage ÉTRIPÉ.

ÉTRIPER v. a. ou tr. (é-tri-pé — du préf. é- et de tripe). Oter, retirer les tripes de : ÉTRIPER un lapin.

— Arboric. Tailler maladroitement : ÉTRIPER un poirier.

— Loc. adv. A étripe-cheval, A bride abattue, de toute la vitesse de son cheval : Courir à ÉTRIPÉ-CHEVAL.

S'étriper v. pr. Être étripé : Les animaux abattus doivent s'étriper au plus tôt.

